



Ministère chargé de  
l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

10/03/2021

Dossier complet le :

10/03/2021

N° d'enregistrement :

2021-6011-cerfa

#### 1. Intitulé du projet

Rapatriement des produits supplémentaires entrant dans la catégorie « Alcools de bouche » au sein du stockage existant de la plate-forme logistique d'AUCHAN implanté dans la Zone Industrielle Nord d'AMIENS.

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

AUCHAN RETAIL LOGISTIQUE FRANCE

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Didier COHEN-SOLAL - Directeur Régional

RCS / SIRET

8 3 2 2 3 5 4 0 2 0 0 0 4 3

Forme juridique

SAS (Société à associé unique)

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1 - Installations classées pour la protection de l'environnement	Rubriques ICPE concernées : 4755-1 et 4755-2 à (A) : Alcools de bouche d'origine agricole et leurs constituants

#### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société AUCHAN souhaite effectuer des aménagements au sein de son exploitation d'Amiens de la zone industrielle Nord afin d'optimiser l'espace et centraliser certaines typologies de produits pour une meilleure répartition de la distribution de ses magasins dans la région. L'objectif est de regrouper tous les alcools de bouche de la région Hauts-de-France en supprimant le stock de ces matières spécifiques sur les autres sites de la région.

AUCHAN aimerait rapatrier des alcools de bouche de degré inférieur à 40 % mais aussi des alcools de bouche de titre alcoométrique volumique supérieur 40 %. Notons qu'actuellement, le site stocke principalement des PGC classiques (produits de la grande consommation), des BSA (boissons sans alcool) et déjà des alcools de bouche.

**DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS  
PREALABLE A LA MODIFICATION D'UNE  
INSTALLATION**



**AUCHAN  
AMIENS (80)**

Fait à Lezennes, le 4 mars 2021

#### 4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de regrouper sur le site d'Amiens tous les alcools de bouche de la région Nord en supprimant le stock de ces matières spécifiques sur les autres entrepôts de la région.

Auchan souhaite dédier la totalité de la cellule 1 de son entrepôt d'Amiens aux alcools de bouche au taux d'alcool élevé. Un total de 1 232 tonnes de produits d'alcools de bouche visés par la rubrique 4755 sera stocké dans cette cellule

La cellule 2 sera complétée par des stockages uniquement de type vins, au taux d'alcool faible. Le nombre de racks ne sera pas modifié.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet concerne l'aménagement intérieur de l'entrepôt et ne nécessite aucune extension de l'existant.

Il s'agira de travaux à l'intérieur du bâtiment notamment la mise en place de descente pour les têtes de sprinkler dans les nouveaux racks qui accueilleront des alcools de bouche visés par la rubrique 4755 c'est à dire tous les racks de la cellule 1 qui ne sont pas encore équipés.

Notons que d'autres modifications internes sont envisagées pour l'entrepôt d'Amiens suite à la mise à jour de l'étude de dangers du site transmise en 2018. Ces changements visent des modifications structurelles de l'entrepôt. L'exploitant prévoit d'installer deux nouveaux murs coupe-feu 2h :

- L'un au sein de la cellule 3 afin de réduire la surface de stockage de celle-ci au dépend de la cellule 4,
- L'autre pour mettre en place une séparation entre l'entrepôt et la zone d'emballage

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La nouvelle configuration de stockage projetée est présentée en annexe 4.

Ce plan présente notamment les futures dispositions constructives.

Le fonctionnement globale de l'installation ne se retrouvera pas modifié. Les produits seront toujours réceptionnés, stockés et réexpédiés sous forme de palette. Uniquement la nature des produits stockés sera complétée par de nouvelles catégories de références vendeurs dans la grande distribution.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Sans objet

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie totale de l'entrepôt	24 000 m <sup>2</sup>
Volume total d'alcools de bouche - Rubrique 4755-1	500 tonnes
Volume total d'alcools de bouche - Rubrique 4755-2	800 m <sup>3</sup>
Tonnage total d'alcool (liquides inflammables) estimé (40 % d'alcool pour les produits visés par la rubrique 4755-2 et 20 % pour ceux visés par la rubrique 4755-1 - Masse volumique de l'éthanol = 0,789 kg/m <sup>3</sup> )	337 tonnes

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s) d'implantation

50 Avenue Roger Dumoulin  
80 000 AMIENS

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 2 ° 17 ' 14 " 5 Lat. 49 ° 55 ' 58 " 9

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

RAS

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

L'entrepôt d'AMIENS est une installation qui a été autorisée en 1985 sous la rubrique 183 ter de la nomenclature des installations classées. Il fonctionne au bénéfice des droits acquis sous la rubrique 1510 depuis la reprise de l'entrepôt par la société AUCHAN en 2010.

Les principales composantes de l'exploitation sont le bruit, le trafic et la gestion des eaux. L'entrepôt se situe dans la Zone Industrielle Nord d'AMIENS qui regroupe de nombreuses entreprises aux problématiques semblables.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche est la ZNIEFF de type 2 identifiée 220320034 et dénommée "Haute et moyenne vallée de la somme entre croix-fonsommes et abbeville". Elle se situe à environ 2,10 km au Sud-Ouest.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone la plus proche couverte par un arrêté de protection du biotope est identifiée FR3800402 et dénommée "Vallée d'Acon". Elle se situe à environ 8 km au Nord-Ouest du site.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'exploitation se trouve sur la ville d'AMIENS dans la SOMME (80)
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone naturelle quelle qu'elle soit ne se situe dans un rayon de 50 km autour du site.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'exploitation ne se situe pas sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit arrêté ou en cours d'élaboration.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se trouve pas dans le rayon de protection d'un monument historique. Le périmètre de protection le plus proche correspond à celui du Cimetière de la Madeleine à environ 2 km au Sud-Ouest de l'exploitation.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se situe pas au droit d'une zone humide selon la cartographie disponible sur le site de la DREAL des Hauts de France. Le projet n'a pas fait l'objet d'une étude spécifique zonage humide étant donné qu'il n'est pas prévu d'imperméabiliser des surfaces supplémentaires. Les travaux seront effectués à l'intérieur des bâtiments existants.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Amiens est couverte par le PPRT d'AMIENS Nord approuvé le 8 juillet 2016 et concernant les 4 entreprises SEVESO Seuil Haut : - SCA NORIAP - BRENNAG - AJINOMOTO EUROLYSINE SAS BRENTAG - PROCTER ET GAMBLE
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'exploitation ne se situe pas au droit d'un sol pollué. Le site pollué le plus proche se situe dans la zone industrielle. Il s'agit de l'entreprise VALEO qui se trouve à environ 500 mètres au Nord-ouest d'Auchan.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se trouve pas dans une zone de répartition des eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après la cartographie établie par l'Agence de l'eau ARTOIS-PICARDIE, l'exploitation ne se situe pas dans le périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se trouve pas dans le rayon de protection d'un site inscrit. Le site inscrit le plus proche correspond au Cimetière de la Madeleine qui se situe à environ 2 km au Sud-Ouest de l'exploitation.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est un site "Directive Habitats" identifiée FR2200356 et dénommée "Marais de la moyenne Somme entre Amiens et Corbie". Il se situe à environ 4,2 km au Sud du site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se trouve pas dans le rayon de protection d'un site classé.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de prélèvements supplémentaires d'eau.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit pas de drainage ou des modifications particulières des masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste à compléter la typologie de certains produits stockés dans un bâtiment existant. Les travaux liés au projet et son exploitation future seront effectués uniquement à l'intérieur du bâtiment. Il n'est donc pas susceptible d'entraîner des perturbations sur le milieu naturel environnant.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'exploitation n'est pas située sur ou à proximité d'un site NATURA 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste à compléter la typologie de certains produits stockés dans un bâtiment existant. Les travaux liés au projet et son exploitation future seront effectués uniquement à l'intérieur du bâtiment. Il n'est donc pas susceptible d'entraîner des perturbations sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste à compléter la typologie de certains produits stockés dans un bâtiment existant. Aucune consommation supplémentaire d'espaces naturels, agricoles, forestiers et maritimes n'est à recenser.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plate-forme logistique ne fait pas partie du périmètre d'un PPRT d'Amiens Nord.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ville d'Amiens est une commune exposée à un risque important d'inondation mais la zone industrielle Nord n'est pas dans le périmètre des potentiels crues. L'exploitation ne se situe pas au droit d'une cavité souterraine. Elle se trouve en zone "Aléa faible" pour le retrait/gonflement des sols argileux. Elle se trouve en zone sismique 1. La ville d'Amiens est considérée comme une zone de foudroiement faible (0,76 impacts/km <sup>2</sup> /an)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le rapatriement de produits type alcools de bouches (typologie de produits déjà stockée sur le site) n'engendrera pas de risques sanitaires. Le projet n'est pas concerné par des risques sanitaires autre que ceux existants. Rappelons que l'activité logistique n'est pas à l'origine de rejets chroniques dans l'air et dans l'eau susceptibles d'avoir des effets néfastes sur la santé des populations avoisinantes.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le trafic routier engendré par le transport des marchandises rapatriées se substituera au trafic routier actuel généré par l'acheminement des produits remplacés.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne générera pas de nuisances sonores particulières.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet concernant l'intérieur du bâtiment existant et uniquement le remplacement de produits en place par une autre typologie de produits (non odorant), il n'y aura aucun impact supplémentaire sur les nuisances olfactives.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet concernant uniquement le remplacement de produits en place par une autre typologie de produits, il n'y aura aucune incidence sur les phénomènes de vibrations.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet concernant l'intérieur du bâtiment existant, il n'aura aucun impact supplémentaire en termes d'émissions lumineuses.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet concernant uniquement le remplacement de produits en place par une autre typologie de produits, il n'y aura aucune incidence sur les rejets d'air.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet concernant uniquement le remplacement de produits en place par une autre typologie de produits, il n'y aura pas de rejets liquides supplémentaires.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet concernant uniquement le remplacement de produits en place par une autre typologie de produits, il n'y aura pas d'effluents supplémentaires.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les nouveaux produits seront des alcools de bouche assimilés à des produits inflammables en cas d'incendie donc des produits dangereux. Néanmoins, l'activité du site étant de la réception, du stockage et de l'expédition de produits, ces produits dangereux n'ont pas vocation à devenir des déchets dangereux sur le site d'Amiens.</p> <p>Des déchets non dangereux type cartons, plastiques, etc seront générés dans les mêmes proportions que la situation actuelle.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se situe dans une zone industrielle.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se situe sur une zone industrielle et le projet n'engendre pas d'imperméabilisation nouvelle des sols.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Sans objet.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

Sans objet

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

L'exploitant a réalisé de nombreux travaux depuis la reprise de l'entrepôt. Il a implanté des murs coupe-feu pour recouper dans un premier temps l'entrepôt en 3. De plus la façade au Nord a été floquée pour être EI 120. L'exploitant prévoit d'implanter deux nouveaux murs coupe-feu afin de diviser la cellule la plus importante en deux et isoler la zone d'emballage du reste de l'exploitation.

Dans les travaux, l'exploitant a également revu son système de sprinklage dans sa globalité en 2016 et a intégré des têtes de sprinklage dans les racks de stockage des alcools de bouche. Les racks accueillant des alcools de bouches supplémentaires seront également équipés de têtes de sprinklers avec descente de racks.

Le plan d'implantation reprenant la situation projetée est en Annexe 4.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'exploitant prévoit de rapatrier des alcools de bouche supplémentaires, typologie de produits déjà stockée sur la plate-forme logistique. Notons que de nombreux travaux ont déjà été réalisés ces 5 dernières années.

Les aménagements prévus se feront uniquement à l'intérieur du bâtiment et n'aura donc pas d'impact majeur concernant les thématiques eau, air, déchets, bruit, trafic, énergie et émissions lumineuses.

La seule réelle modification concerne le risque technologique mais celui-ci restera maîtrisé par l'exploitant au travers d'aménagements supplémentaires. Notons que ceux-ci permettront également d'optimiser le confinement des eaux incendie du site.

L'annexe 7 présente des modélisations thermiques réalisées selon l'implantation future au travers d'un porter à connaissance. Au regard de ces éléments, nous estimons qu'il n'est pas nécessaire de réaliser une étude d'impact.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 - Porter à connaissance - AUCHAN à AMIENS

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Lesquin

le, 08/03/2021

Signature



**ANNEXES**

## **LISTE DES ANNEXES**

<b>ANNEXE 1</b>	<b>INFORMATIONS NOMINATIVES RELATIVES AU MAITRE D'OUVRAGE</b>
<b>ANNEXE 2</b>	<b>PLAN DE SITUATION</b>
<b>ANNEXE 3</b>	<b>PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION</b>
<b>ANNEXE 4</b>	<b>PLAN DU PROJET – SITUATION FUTURE</b>
<b>ANNEXE 5</b>	<b>PLAN DES ABORDS DU PROJET</b>
<b>ANNEXE 6</b>	<b>PLAN DE SITUATION DU PROJET PAR RAPPORT AU SITE NATURA 2000</b>
<b>ANNEXE 7</b>	<b>PORTER A CONNAISSANCE</b>

**ANNEXE 1**

**INFORMATIONS NOMINATIVES  
RELATIVES AU MAITRE D'OUVRAGE**



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de  
l'environnement

## Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

### Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER  
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE  
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

#### Personne physique

Adresse

Numéro  Extension  Nom de la voie

Code Postal  Localité  Pays

Tél  Fax

Courriel  @

#### Personne morale

Adresse du siège social

Numéro  200 Extension  n  Nom de la voie  rue de la Recherche

Code postal  5 9 6 5 0 Localité  Villeneuve d'Ascq Pays  France

Tél  33328376700 Fax

Courriel  auchanservices @auchan.fr

#### Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom  COHEN-SOLAL Prénom  Didier

Qualité  Directeur Régional

Tél  Fax

Courriel  dcohensolal @auchan.fr

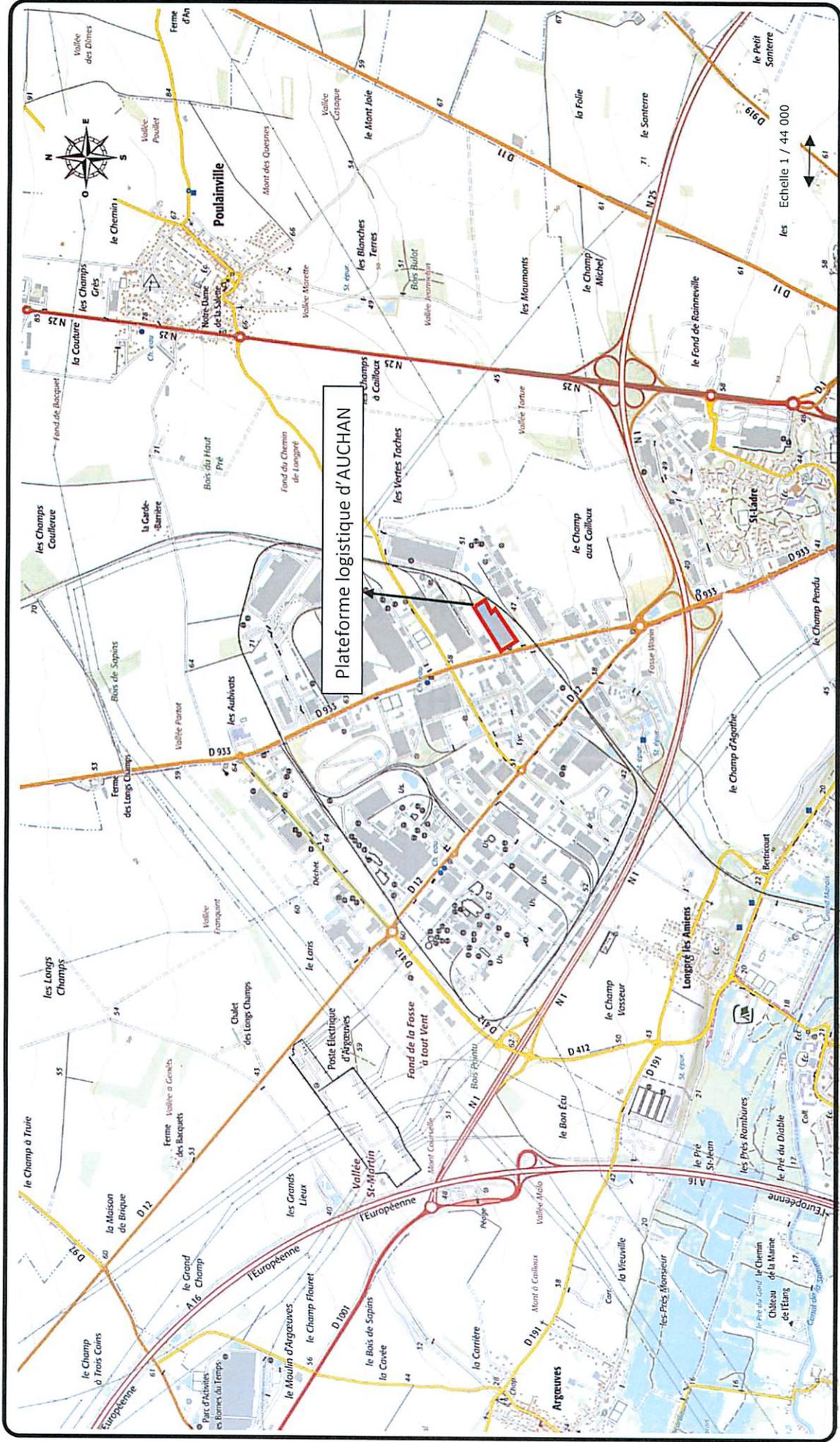
En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.



**ANNEXE 2**

**PLAN DE SITUATION**

# PLAN DE SITUATION – ENTREPOT AUCHAN à AMIENS (80) – Source : Géoportail



**ANNEXE 3**

**PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE  
D'IMPLANTATION**



**ANNEXE 4**

**PLAN DU PROJET – SITUATION FUTURE**

# LOCALISATION DES INSTALLATIONS – SITUATION FUTURE



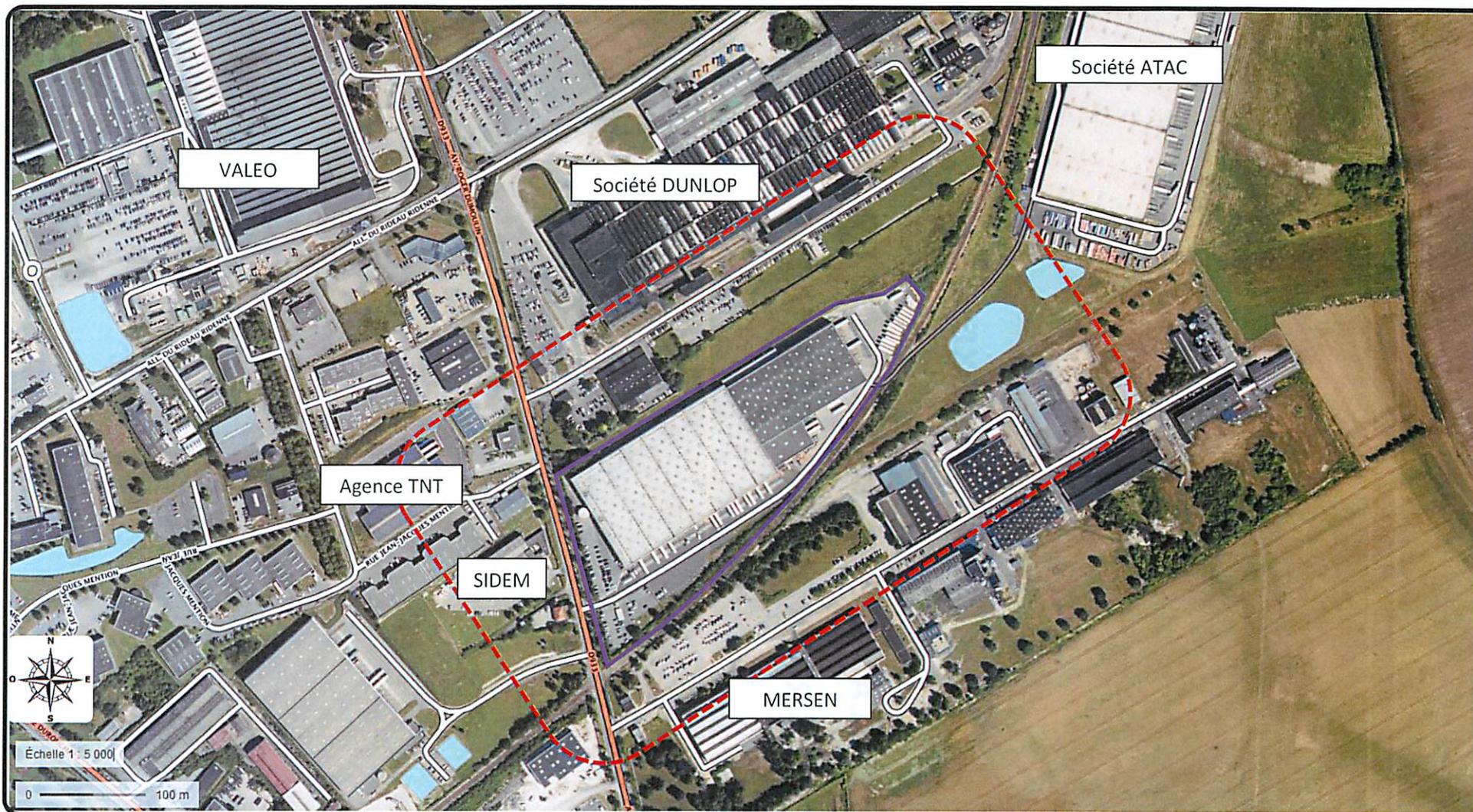
**ANNEXE 5**

**PLAN DES ABORDS DU PROJET**



# PLAN DES ABORDS DU PROJET AVEC RAYON DE 100 METRES – ENTREPOT AUCHAN à AMIENS (80)

Source : Géoportail

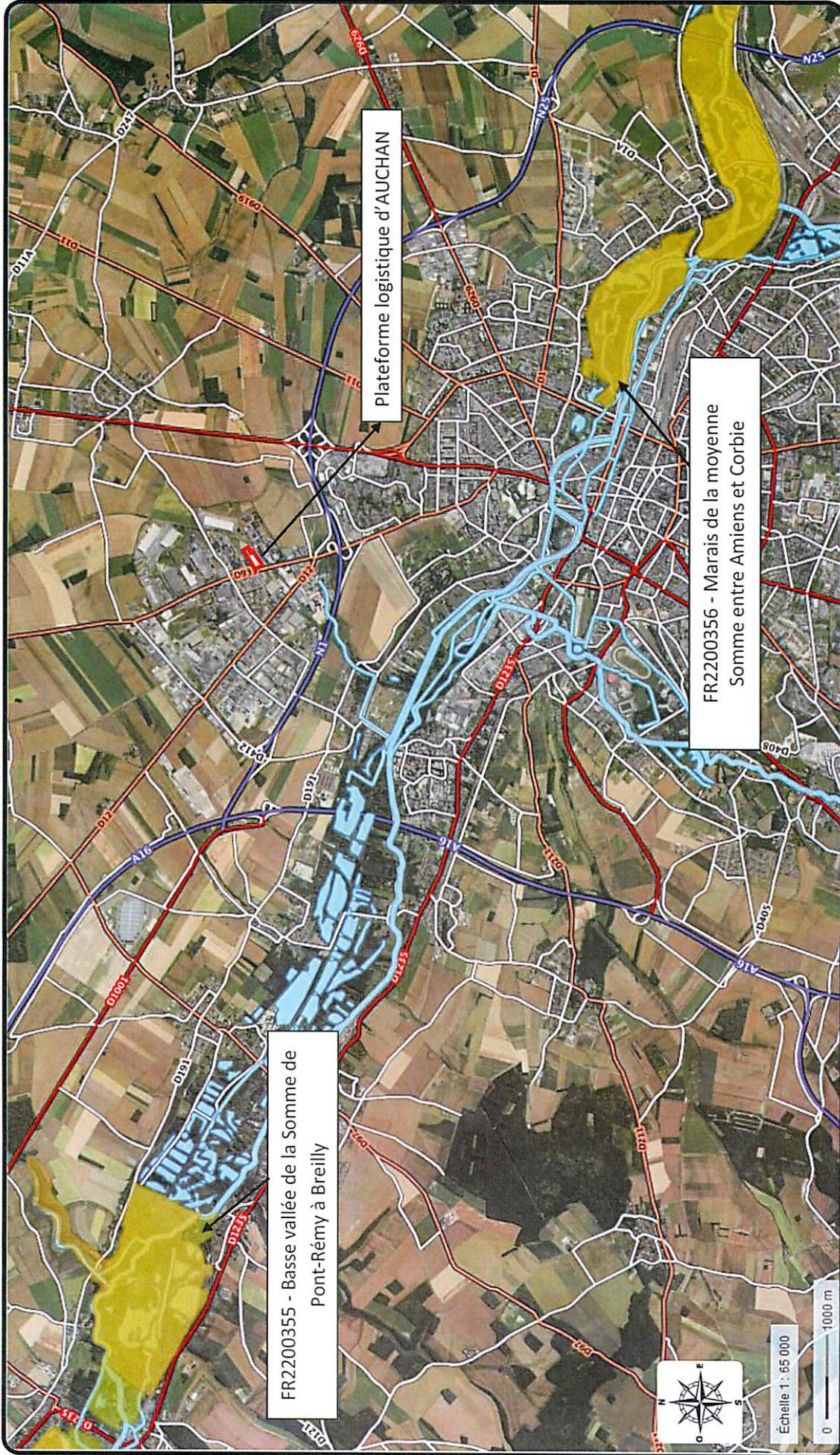


**ANNEXE 6**

**PLAN DE SITUATION DU PROJET PAR  
RAPPORT AU SITE NATURA 2000**

# PLAN DE SITUATION DU SITE PAR RAPPORT AU ZONAGE NATURA 2000 – ENTREPOT AUCHAN à AMIENS (80)

Source : Géoportail



**ANNEXE 7**

**PORTER A CONNAISSANCE**